

POURQUOI ON FAIT LES ELECTIONS.

Le gouvernement en avançant l'époque des élections générales, obéit à des circonstances dont il n'a pas le contrôle. Arrivé au pouvoir il y a deux ans, après deux sessions déjà dirigées par le gouvernement Joly, il a trouvé de suite une majorité suffisante pour le maintenir, et même pour lui permettre de faire adopter ses mesures les plus importantes ; les autres sessions réglementaires ont été faites, et le temps est arrivé de recourir à l'opinion des électeurs.

Le ministère Chapleau avait le droit, en arrivant au pouvoir, de demander des élections immédiates ; la pratique constitutionnelle l'y autorisait ; il ne l'a pas fait. Il a préféré s'en reposer, jusqu'à présent, sur le bon sens de la chambre et du public. Les événements ont prouvé qu'il n'avait pas eu tort. C'est la meilleure preuve qu'il ne craint pas le verdict populaire, qui va certainement lui accorder une majorité, une force, une puissance qui lui permettront, cette fois, de mettre à exécution toutes les importantes mesures qui lui sont imposées par les nouvelles conditions du pays.

Notre province est entrée dans une phase nouvelle : jusqu'à présent, on y faisait de l'administration ; maintenant, on est obligé d'y faire de la politique. Les subsides accordés aux chemins de fer, la prise de possession du chemin du Nord, les projets de nouvelles constructions de voies ferrées, la nécessité de parer aux pertes que nous pourrions subir par les lignes rivales, les combinaisons que nous commanderaient nos intérêts financiers et commerciaux, tout cela pourrait nécessiter une législation nouvelle, dépassant de beaucoup celle que l'on a adoptée jusqu'à présent, en importance, en valeur, en résultats à venir.

De ces projets, le peuple ne doit rien ignorer. Il ne serait pas juste, en face de pareille responsabilité, ni pour le gouvernement d'être forcé d'en supporter seul le poids, ni pour les électeurs d'être privés de l'occasion d'exprimer régulièrement et constitutionnellement leur opinion, au moins sur les grandes lignes de la politique future.

Les quatre années sont presque écoulées, les quatre sessions réglementaires ont eu lieu ; des événements de